

Togocel se rapproche davantage des populations de Madiba :

Une boutique ouverte jeudi dernier

P.6



Coupure du ruban inaugural

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
Nouvelle
N°606 du 21 Janvier 2019
Prix : 250F CFA
OPINION
Bonne et Heureuse Année 2019

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Facilitations dans la législation fiscale au Togo :

Des innovations salutaires

P.5

au climat des affaires



Coincée de partout :

La C14 continue de s'enliser dans l'irréalisme

P.4



Vote du 14 janvier à l'Assemblée nationale :

Gerry Taama

P.3

s'insurge contre les critiques de la C14



Gerry Taama, Président du NET

La HAAC à l'heure des réformes
et de la modernisation :

Des visions, des orientations pour relever les défis



La table d'honneur

P.4

ANNONCES



20 ans
de partage et de fidélité
AVEC VOUS !

4G

SOYEZ DÉSORMAIS DANS LA 4G !

LE LEADER
service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015



Spéciale
*fin d'année 2018**

JUSQU'À
-45%
sur le
DÉDOUANEMENT

- des marchandises*
- des véhicules

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2018
* Marchandises sous douane en souffrance

FEDERER POUR BAIR
www.otr.tg

Entre recherche de crédit et chantage :

La C14 dans l'utopie

Face à une situation donnée où un parti politique a perdu son latin, ses responsables utilisent le plus souvent des propos décousus pour prétendre se racheter. Les partis membres de la C14 qui ont commis l'erreur politique de boycotter les élections du 20 décembre 2018 font feu de tout bois pour avoir une place au soleil.



Des leaders de la C14 (Photo archives)

Dans sa recherche de crédibilité sur la scène politique, la C14 se démène avec des stratégies vieillottes pour se dédouaner devant les populations à qui elle promettait monts et merveilles. Et pour ce faire, les leaders de cette coalition ont choisi des meetings pour sensibiliser leurs militants avant la tenue des manifestations du 26 janvier prochain. Ces meetings prévus pour être tenus les 19 et 20 janvier n'ont eu tous lieu.

Le gouvernement avait

pris la décision d'annoncer aux leaders de la C14 que, compte tenu du nombre insuffisant des forces de l'ordre à pouvoir encadrer 10 meetings par jour, il serait préférable d'annuler certains.

Après la notification de la décision à la C14 de ne pas pouvoir être en mesure de prendre en charge tous les meetings, les leaders de la C14 crient au scandale. Or, il est connu de tous que, c'est pour assurer la sécurité des personnes et des biens au moment de ces

meetings que le gouvernement a pris une telle décision.

Certains partis membres de la C14 qui parlent de "faiblesse du pouvoir" feignent d'ignorer que le gouvernement a l'obligation de prendre des mesures idoines lorsque la sécurité du pays est menacée. Certes, les meetings politiques sont reconnus par la loi. Mais à partir du moment où l'autorité estime qu'il ne serait pas possible aux forces de l'ordre de sécuriser plus de 10 manifestations par jour,

pour des raisons d'effectifs, les leaders de la C14 ont intérêt à entendre raison.

La tenue de ces meetings avant la date du 26 janvier prévue pour les manifestations nous fait croire que les leaders de la C14 sont à la recherche de crédibilité devant leurs militants ou sont en passe de faire du chantage à l'endroit des autorités du pays.

Pourquoi justement un meeting avant les manifs ? La C14 a toujours lancé des appels à la mobilisation sans toutefois organiser en amont des meetings. Si les leaders de la C14 insistent sur la tenue des meetings, il va sans dire qu'ils ont pu constater que les mobilisations se sont amenuisées ces derniers temps. En somme, la coalition a des difficultés à mobiliser ses militants qui ont compris qu'ils ont commis l'imprudence de boycotter les élections législatives du 20 décembre der-

nier.

Que peuvent-ils encore tenir comme langage devant leurs militants lassés par les marches et les promesses non tenues ? Nombreux sont les militants de la C14 qui se sont rendus à l'évidence que le débat politique doit se faire à l'assemblée nationale et non dans la rue. C'est la raison qui justifie leur manque d'engouement.

Au demeurant quel serait l'enjeu et crédit des manifestations politiques de la coalition au moment où les choses ont commencé par bouger à l'assemblée nationale ? Il serait plus sage de se mettre en rang de bataille pour les échéances électorales qui se profilent à l'horizon que de rester dans le schéma de contestation. Les leaders de la C14 sont tout simplement dans l'irréalisme.

Tchagnao

Vote du 14 janvier à l'Assemblée nationale :

Gerry Taama s'insurge contre les critiques de la C14

Après le vote à l'assemblée nationale sur le règlement intérieur qui devrait ramener le mandat du président de cette institution à un an renouvelable, les critiques continuent de fuser de partout. Or dans la logique, la cour constitutionnelle a fini de donner son verdict en insistant sur le fait que les députés doivent de conformer à l'article 54 de la constitution. La C14 en particulier qui demande à ses militants de ne pas reconnaître la légitimité de cette assemblée n'a de cesse envoyé les flèches à l'endroit des nouveaux députés.

Certains députés ont pris en aversion cette manière de critiquer vertement le parlement à propos de la



Mme Brigitte Adjanagbo-Johnson (C14)



Gerry Taama (NET)

révision de son règlement. Ils sont donc montés au créneau pour s'insurger contre la C14 qui en premier lieu parle d'illégalité de l'hémicycle.

Gerry Taama, sans langue de bois a rappelé aux leaders de la C14 de comprendre les enjeux poli-

tiques qui se profilent à l'horizon. Il a précisé à l'endroit de la C14 qui s'évertue à ne pas reconnaître l'assemblée, que, les initiatives prises par celle-ci ne les engagent nullement pas. " Si vous dites que cette assemblée est illégitime, votre problème est où dans

ce qu'elle fait ? " s'est demandé le président du NET.

Il est étonnant d'entendre les leaders de la C14 s'acharner contre la nouvelle assemblée nationale qui a pris fonction depuis le 8 janvier dernier. Avant de se retrouver au parlement comme représentants du peuple, Gerry Taama et ses collègues ont été élus lors d'une élection à laquelle la C14 n'a pas pris part. Aujourd'hui, c'est de plein droit que les élus du peuple exercent leur fonction. Les initiatives que ces élus du peuple prennent engagent le peuple. Mais de guerre lasse, si la C14 estime que la représentation nationale actuelle est illégale, c'est logique que Gerry Taama

se demande pourquoi l'ingérence des membres de la C14 dans les initiatives du parlement ?

Le Président du NET en prenant cette position a rappelé à la coalition que malgré ce qu'elle pense d'eux, il revient au parlement de légiférer. Les réformes constitutionnelles et institutionnelles réclamées à cor et à cris seront faites à l'assemblée nationale que la C14 est en train de décrier. Gerry Taama a cloué le bec aux leaders de la C14 qui sont contraints de rester dans leur cadre de coalition sans aucun crédit. La C14 avait-elle besoin de juger les députés qu'elle qualifie d'illégaux ? C'est toute la question.

Lynda Dalikou

POLITIQUE

Coincée de partout :

La C14 continue de s'enliser dans l'irréalisme

A-t-on besoin encore des raisons de croire à une remise en cause de l'assemblée nationale ? Dans la pratique, lorsque la cour constitutionnelle tranche en dernier ressort sur les élections, sa décision n'est plus susceptible d'être révoquée. Cette assertion est connue des acteurs politiques mais la C14 tente de faire comprendre qu'il est encore possible de mettre fin au mandat des nouveaux députés.

Mme Adjamaogbo-Johnson en meetings de sensibilisation à l'intérieur du pays en fin de semaine dernière parle d'illégitimité de l'assemblée nationale à pouvoir

prendre des décisions qui puissent répondre aux aspirations du peuple. La coordinatrice de la C14 s'érige en donneuse de leçon comme si elle n'avait pas eu la chance de concourir pour être élue au parlement.

Les stratégies que dame Brigitte Adjamaogbo utilisent devant les quelques militants sans aucune importance prouve à suffisance qu'elle est fragilisée après les législatives. Très confiante, elle avait dit à qui veut l'attendre que les élections n'auront pas lieu. Elle a été très surprise de constater le contraire avec la rentrée des nouveaux élus aux parlements. Pour se dédouaner



Mme Adjamaogbo-Johnson, Coordinatrice de la C14

lors de ses meetings, elle pense à une idée utopique, celle de pouvoir révoquer l'assemblée nationale.

Lors de ses visites qu'elle a eu à effectuer dans quelques localités du pays elle rassure les populations

en estimant que bientôt, ce pouvoir va partir. On se demande par quelle alchimie dame Adjamaogbo pense faire partir un pouvoir élu démocratiquement sans passer par les urnes ? C'est du saupoudrage, de la

diversion pour faire croire à une certaine force de la coalition. Or, dans la logique et dans le contexte politique actuel, la C14 n'a plus de force à faire valoir. Les partis membres de la coalition sont des partis extraparlamentaires.

Il est superfétatoire de voir une juriste de la trempe de Brigitte Adjamaogbo parler de l'illégalité du parlement et même du pouvoir. Tous les leaders de la coalition de l'opposition à l'instar de la coordinatrice ne savent plus à quoi s'en tenir. C'est la lassitude qui gagne les rangs de la C14.

N.O

La HAAC à l'heure des réformes et de la modernisation :

Des visions, des orientations pour relever les défis

Aujourd'hui, il est d'une nécessité pour la HAAC de se doter d'un plan stratégique qui lui permettra dans les années à venir à avoir une ligne de conduite face aux différentes actions que l'institution aura à mener. C'est dans ce sens qu'un atelier de validation du rapport de miparcours du plan stratégique de développement et de modernisation 2019-2023 de l'institution a été organisé le vendredi 18 janvier 2019 à Lomé par les premiers responsables de ladite institution. Étaient concernés par cet atelier les représentants des organisations et associations des professionnels des médias, ainsi que les consultants et experts du programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Ce plan stratégique de développement et de modernisation qui correspond à la feuille de route de la HAAC et qui va couvrir la période 2019-2023 a pour objet principal de fournir une nouvelle stra-



La table d'honneur

tégie de régulation à l'institution afin qu'elle puisse retrouver ses lettres de noblesse et relever les défis de l'heure qui s'imposent à elle surtout dans le domaine de régulation de la communication au Togo.

A travers ce plan, les organisateurs estiment que ce dernier va s'attaquer à cinq axes prioritaires à savoir : la consolidation du développement institutionnelle, la consolidation de la régulation par la couverture du territoire national, la consolidation du cadre

d'exercice et les capacités professionnels des médias, l'amélioration du cadre interrelationnel de la HAAC et des organes de presse enfin l'amélioration de l'image de la HAAC pour le renforcement de sa notoriété. Pour l'avenir, selon le Président de la HAAC Telou Pitalounani, ce plan représentera désormais le cadre de référence des actions de la HAAC.

Actions qui permettront à l'institution non seulement de déterminer les meilleures stratégies de concrétisation

de sa mission de régulation à moyen et à long terme, mais aussi d'optimiser sa performance et consolider son ancrage professionnel.

Il a souligné aussi que ce plan est une nécessité pour la HAAC, suite aux impératifs liés au passage de l'audiovisuel au numérique et surtout, par les mutations quasi permanentes que connaît le secteur de la communication, avec pour corollaire la percée des nouveaux médias.

Face à ses différents enjeux que drainent ces nouveaux médias et que la régulation doit prendre en compte, la HAAC entend se doter d'une boussole pour orienter sa gestion en vue de parvenir aux résultats escomptés qui selon le Président cadrent avec les objectifs du plan national de développement. Une vision partagée par le représentant du PNUD Eklukoevanu qui estime que ce plan revêt une importance capitale pour son institution et pour la HAAC dans la

mesure où celui-ci leur permettra d'avoir une idée partagée sur les réponses stratégiques envisagées et les déclinaisons opérationnelles à retenir. Et se serait également selon lui, un outil de rénovation de la HAAC de plaidoyer et de mobilisation des ressources.

Kodjovi

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, P.Avé prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior
 Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroine Tchagnao
 Dalikou Lynda A.

Imprimerie:
 Direct Sprint
 Tirage :
 2.000 exemplaires

Facilitations dans la législation fiscale au Togo :

Des innovations salutaires au climat des affaires

L'année 2018 a été marquée par l'adoption par le parlement du nouveau code des douanes nationales et du nouveau Code Général des Impôts (CGI) et Livres de Procédures Fiscale. Dans le souci de permettre au grand public de bien comprendre ce nouveau Code des Douanes sur le plan national, le Comité de direction de l'Office Togolais des Recettes (OTR) était le 14 janvier dernier face aux professionnels des médias et aux partenaires économiques pour leur apporter plus d'éclaircissement et d'expliquer par rapport aux grandes innovations intervenues dans le Code Général des Impôts (CGI), le Livre de Procédure Faire (LPF) et le Code des Douanes et Communautaire.

L'Office Togolais des Recettes (OTR) à travers son ambition d'être une institution moderne et efficiente dans la mobilisation des recettes fiscales et douanières, veut faire prospérer le



La table; au milieu le Commissaire Général de l'OTR, Adédzé Kodzo

climat des affaires au Togo. Cette volonté de faciliter la vie aux opérateurs économiques s'est manifestée par des innovations qui ont été apportées au code Général des Impôts (CGI) et Livres de Procédures Fiscale. Il faut dire que c'est une autre année charnière qui démarre pour l'Office Togolais des recettes après celle de 2018.

Une année qui est marquée par l'introduction d'un nouveau code qui permettra la facilitation et la rapidité des échanges commerciaux, ainsi que la réduction

des coûts dans le monde des affaires.

Il comporte 401 articles alors que l'ancien remontant à 2014, en compte 371. Suite à cette nouvelle innovation, il faut dire que l'impôt sur les Revenus des Personnes Physiques (IRPP) dont les règles de détermination des revenus catégoriels ont été également simplifiées. Aussi le taux d'imposition des impôts sur les sociétés est réduit à 27%, la fiscalité indirecte est bâtie autour de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Un seul taux d'imposition de

18% est retenu au titre de la TVA.

Par ailleurs, les nouvelles entreprises régulièrement formalisées au Centre de Formalités des Entreprises (CFE) bénéficieront d'une exonération de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) durant les deux (2) premières années de leur création. Notons que cette TPU est maintenant ramenée à 8% pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) prestataires de services et 2% pour les commerçants.

Pour les adhérents des Centres de Gestion Agréés (CGA), ils bénéficieront eux aussi d'une réduction de 40% de leur TPU pendant 4 ans. Une réduction des impositions sera aussi accordée aux entrepreneurs non adhérents aux CGA mais appartenant à une structure publique d'encadrement et de promotion du secteur informel notamment la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) et l'Agence

National pour le Développement à la Base (ANADEB). Par contre les droits d'accises sur le tabac et certaines boissons alcoolisées voient le taux de prélèvement passer de 45% à 50% et celui de la bière de 15% à 18%.

Signalons que le nouveau Code des douanes est composé de quatre cent-un (401) articles repartis en 15 chapitre et que celui des Impôts comporte six cent quarante-deux (642) articles et est structuré autour de trois (03) livres comportant des subdivisions. L'OTR ambitionne également d'élargir l'assiette pour assurer un financement conséquent tant du budget de l'Etat que des collectivités, et qui prend en compte la problématique de l'amélioration du climat des affaires par la facilitation des procédures fiscales en lien avec le contexte national et international.

Agbé

Mise en œuvre des Agropoles au Togo :

Le gouvernement et la Fondation " Seamaul Undong " de Corée du Sud signent une convention de partenariat

Le vendredi 18 janvier 2019, le gouvernement et la Fondation " Seamaul Undong " de la Corée du Sud ont procédé à la signature d'une convention de partenariat portant sur la mise en œuvre du Projet Agroalimentaire du Togo (PAT-Togo).

Aujourd'hui, l'ambition des plus hautes autorités de l'Etat togolaise, c'est d'apporter un plus à notre agriculture afin que les produits agricoles puissent être transformés sur place. Cet apport se résume à la réalisation des pôles de croissance économique basés sur la transformation des produits agricoles dit " Agropoles ". C'est un projet



Echange de documents après la signature de la Convention

qui est financé à hauteur de 35 milliards FCFA et dont la fondation Seamaul Undong compte apporter une contribution allant de 2,7 milliards F CFA et une formation technique à l'endroit des acteurs nationaux. Il faut noter que c'est un par-

tenariat, qui permettra à la fondation de mettre son expertise à la disposition des Togolais dans la réalisation de ce projet.

Ce sera une occasion pour la Corée du Sud de renforcer les capacités des acteurs nationaux et des

populations bénéficiaires et de mieux contribuer à l'amélioration des revenus et à l'aménagement de l'environnement des zones concernées par le projet. Pour cette forme de partenariat, le Premier ministre Komi Sélom Klassou a salué l'engagement des premiers responsables de la fondation Seamaul Undong de vouloir accompagner le Togo dans la réussite de ce projet qui va booster leur agriculture. Pour lui, la visite de la délégation coréenne en ce début d'année marque le démarrage du projet de transformation agroalimentaire du Togo (PTA-Togo).

Une visite qui, selon le

Chef du gouvernement, reste un signal fort pour le Togo dans la mesure où ils verront l'implication du secteur privé qui sera déterminante non seulement au niveau de la chaîne de production, mais aussi et surtout au niveau de l'implémentation de l'agro-industrie et du financement des filières d'exportation.

Pour rappel, le projet des Agropoles s'inscrit dans l'axe 2 du Plan National de Développement (PND). Au total, 10 Agropoles vont être installés sur l'ensemble du territoire national dont le premier sera celui de Kara au nord du pays.

Junior

ACTUALITÉ

Togocel se rapproche davantage des populations de Madiba :

Une boutique ouverte jeudi dernier

Après l'ouverture d'une boutique Togo Cellulaire aux populations de Hédzranawé 2, c'est autour de ceux d'Adigomé Madiba de pouvoir bénéficier de cette politique de proximité. L'inauguration de cette boutique qui facilitera la vie aux populations de la zone Madiba a été officialisée le jeudi 17 janvier dernier. Étaient présents pour la circonstance, le Préfet du Golfe Agbotsè Komlan, l'honorable Aboka Kossi, député à l'Assemblée Nationale, le directeur de la distribution à Togocel Chabane Ahmed, ainsi que les autorités traditionnelles.

Togo Cellulaire, pour être toujours proche de sa clientèle, a depuis quelques temps multiplié l'ouverture de ses différentes boutiques qui font la fierté des populations. Une fierté qui s'étend à d'aut-



L'assistance

res encore en l'occurrence ceux d'Adidogomé Madiba qui viennent de voir leur boutique Togocel ouverte. C'est dire que l'ambition du leader de la téléphonie mobile est d'étendre son réseau aux hameaux les plus reculés du Togo, et de se rapprocher davantage de sa clientèle.

Une manière pour lui de réduire les longues distances que parcouraient ces populations pour s'acqué-

rir des différents services de Togo Cellulaire.

Une action citoyenne que salue le Chef canton d'Amandahomé à l'ouverture de cette cérémonie d'inauguration. Le promoteur de cette nouvelle boutique Jacques Veyato n'a pas manqué de féliciter à son tour, la bonne volonté des premiers responsables à amoindrir le coût de déplacement des populations et de ses environs en approchant leur service à



La cérémonie de coupure du ruban

leur niveau. Une manière pour eux de pouvoir se procurer des nouveaux produits et services de Togo Cellulaire.

Parlant de ses produits et services, il a cité entre autres l'achat des kits, les terminaux, les téléphones, les modems, les forfaits packages ainsi que le changement de carte Sim, le changement de profil. " D'autres comme les configurations, les retraits et dépôts d'argent par le biais de TMoney seront également à leur portée " a-t-il précisé.

Tour à tour, Agbotsè Komlan, et l'Honorable Aboka n'ont pas manqué eux aussi de remercier Togocel pour sa vision de développement des quartiers de Lomé et des hameaux les plus reculés du pays. Une vision prônée par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

Notons que cette cérémonie d'inauguration a pris fin par une coupure symbolique du ruban et une visite des lieux du travail.

Elom

Lutte contre l'insécurité maritime :

La marine effectue depuis jeudi des exercices de simulation

La marine nationale a entamé depuis ce jeudi 17 janvier 2019 une nouvelle phase des exercices maritimes de simulation " African Nemo ". Dénommés " African Nemo 19.1", ces nouveaux exercices sont organisés par la préfecture maritime en collaboration avec la marine française, dans la continuité de ceux organisés en septembre dernier au large de Lomé sous l'appellation " African Nemo 18.4 ".

Le scénario utilisé cette fois-ci, est celui de l'arraisonnement et du détournement à quai d'un navire transportant de la drogue et présent dans les eaux territoriales togolaises.

Selon les autorités mariti-



mes, cet exercice vise à renforcer les aptitudes des différentes administrations impliquées dans l'action de l'Etat, en leur donnant les capacités nécessaires dans la lutte contre la criminalité maritime et en les emmenant à gérer efficacement une crise de ce type.

Depuis plusieurs années,

le Togo, seul pays disposant d'un port en eau profonde dans la sous-région, met un accent particulier sur la question de la sécurité et la sûreté maritime, en atteste le Sommet organisé à cet effet en 2016 à Lomé.

Source : republiquetogolaise.com

Classement de la 13^e Journée du championnat D1 de football

classement									
	P	D	J	P	D	J			
1	ASCK	23	+5	13	8	KOROKI	17	0	13
2	AS OTR	21	0	13	9	SEMASSI	17	-3	13
3	MARANATHA	20	+2	13	10	FOADAN	16	-1	13
4	GOMIDO	19	+4	13	11	ANGES	16	-4	13
5	DYTO	19	+3	13	12	ASKO	14	-3	13
6	SARA	19	+1	13	13	AS TOGOPORT	13	-3	13
7	GBIKINTI	18	+3	13	14	GBOHOESU	11	-4	13



RDC: Les juges confirment, Tshisekedi a gagné la présidentielle

En RDC, la Cour constitutionnelle a statué, ce samedi soir, lors d'une audience nocturne sur les résultats définitifs de la présidentielle du 30 décembre et a confirmé la victoire de Félix Tshisekedi. La Cour rejette également le recours déposé par Martin Fayulu.

Avec plus de 38% des voix, Félix Tshisekedi remporte donc le scrutin, devant l'opposant Martin Fayulu, et le candidat de la majorité Emmanuel Ramazani Shadary. Ces résultats interviennent alors que la pression internationale demeure forte. Une délégation de l'Union africaine est notamment attendue lundi à Kinshasa, alors que plusieurs chefs d'Etat africains avaient demandé jeudi à la Cour constitutionnelle congolaise de suspendre la proclamation des résultats.

Jusqu'au bout, la Cour constitutionnelle se sera fait attendre. Prévue à 15h (heure locale), l'audience n'aura finalement démarré qu'à 23h30. La Cour considère la demande de correction des résultats demandée par la Dynamique de l'opposition et Martin Fayulu comme recevable mais "non fondée faute de preuves". Les juges estiment que la demande de recomptage des voix est exceptionnelle, que la demande est "absurde" et que la "demanderesse" n'a donc apporté aucune preuve. "Seule la Ceni a produit des résultats authentiques et sincères", a assuré le juge constitutionnel Noël Kilomba, reprenant la plupart des arguments de la même Ceni.

"Cas de force majeure"

La requête relative à l'annulation du vote pour la présidentielle à Beni et Butembo est considérée comme "recevable mais non fondée", car "cas de force majeure" du fait de la résurgence du virus Ebola.

"La Cour constitutionnelle a ainsi délibéré et statué" sur les requêtes de la Dynamique de l'opposition, affirme le juge Kilomba, dans un arrêt "irrévocable".

La plateforme du candidat Martin Fayulu avait ainsi soumis deux requêtes, l'une le vendredi 11 janvier, la deuxième le samedi 12. La Dynamique de l'opposition a sans doute bien fait, puisque la première requête a été jugée irrecevable en raison d'un défaut de qualité.



Les juges de la Cour Constitutionnelle

Tous les arguments de l'opposant non fondés

Pour ce qui est de la deuxième, les juges de la Cour constitutionnelle ont jugé comme non fondés tous les arguments de l'opposant. A savoir que la compilation des résultats n'aurait pas été terminée et tous les procès-verbaux signés au niveau des centres locaux de compilation des résultats. Là-dessus, comme pour toutes les autres demandes, la Cour constitutionnelle a juré que la commission électorale lui avait fourni tous les documents nécessaires, des procès-verbaux de résultats à tous les niveaux, y compris les plis, bulletins et PV de tous les bureaux de vote.

Alors qu'à ce jour, la Ceni n'a jamais publié de tels résultats détaillés, au grand dam de l'opposition et des missions d'observation électorale, et même si la publication des résultats est prévue par la loi électorale.

Concernant la requête déposée par le candidat Théodore Ngoy, la Cour constitutionnelle dit qu'elle ne peut examiner le bien-fondé d'un

recours déjà enrôlé. Theodore Ngoy avait déjà introduit un recours pour contrôle de constitutionnalité. Il n'y a aucun délai pour l'examen.

La victoire de Félix Tshisekedi confirmée

Dans une deuxième audience faisant suite à la première qui était consacrée aux recours déposés par des candidats de l'opposition, la Cour constitutionnelle a égrené le nombre de voix des différents candidats avant de confirmer la victoire du candidat Félix Tshisekedi. La Cour "proclame élu à la majorité simple président de la République démocratique du Congo Félix Tshilombo Tshisekedi", a déclaré le président de l'institution, Benoît Lwamba Bindu.

C'est la victoire de la vérité sur la manipulation (...) Au même moment, nous lançons un appel à notre frère Martin Fayulu...

Fayulu appelle à des marches pacifiques

L'opposant Martin Fayulu a appelé les Congolais à organiser "des manifestations paci-



Félix Tshisekedi

fiques sur toute l'étendue du territoire national" pour protester contre la décision de la Cour constitutionnelle.

"Je me considère désormais comme le seul président légitime de la République démocratique du Congo. Dès lors, je demande au peuple congolais de ne pas reconnaître tout individu qui se prévaudrait illégitimement de cette qualité, ni obéir aux ordres qui émaneraient de lui. Je demande par ailleurs à l'ensemble de la communauté internationale de ne pas reconnaître un pouvoir qui n'a ni légitimité, ni qualité légale pour représenter le peuple congolais. D'ores et déjà, je lance un appel pressant à notre peuple pour qu'il se prenne en charge en organisant des manifestations pacifiques sur toute l'étendue du territoire national, en vue de défendre sa souveraineté".

Un pied de nez fait à l'UA ?

Cette proclamation des résultats peut être vue comme un pied de nez fait à l'Union africaine au moment où plusieurs chefs d'Etat, notamment

le président rwandais, à la tête de l'organisation, Paul Kagame, mais aussi ses homologues angolais, sud-africain ou encore tchadien, sont attendus lundi à Kinshasa. L'UA, ainsi que les organisations régionales de la SADC et la CIRGL, ont fait part de leurs doutes sur la validité de ces résultats.

"Tous les chefs d'Etat réunis jeudi soir à Addis-Abeba ont clairement dit que les résultats proclamés par la Commission électorale n'étaient pas les bons", commentait un ministre de la région qui jugeait dangereuse l'attitude des autorités congolaises.

Reste à savoir si avec la proclamation, tous les chefs d'Etat feront finalement le déplacement, eux qui venaient réclamer des décisions conformes à la vérité des urnes et des négociations entre les acteurs politiques. "Qu'ils viennent, ils arriveront juste à temps pour l'investiture", se gaussait samedi un membre de la coalition au pouvoir.

Lambert Mendé, porteparole du gouvernement congolais, a quant à lui rappelé hier l'indépendance de la Cour constitutionnelle dont le devoir est de proclamer les résultats dans les délais légaux. Il a néanmoins assuré qu'un bon accueil serait fait à la délégation de l'Union africaine lundi, dont les marges de manœuvre sont désormais sérieusement limitées.

Source : Rfi.fr

MALI: violente attaque contre le contingent tchadien de la Minusma

Une attaque a eu lieu très tôt ce matin à Aguelhok au nord du Mali contre le contingent tchadien de la force onusienne déployée dans le pays, la Minusma. Le bilan est très lourd : au moins huit morts, selon des militaires tchadiens. Le représentant de l'ONU dénonce une attaque "ignoble".

L'attaque a commencé ce dimanche matin vers 6h15 (heure locale). Des hommes armés ont surgi devant un checkpoint de la mission de l'ONU au Mali, à Aguelhok dans la région de Kidal, mais également devant le camp de la Minusma de la même localité.

Nombreux assaillants

Des bruits d'armes automatiques ont été entendus de loin



Un soldat tchadien de la MINUSMA en opération à Konna dans la région de Mopti au Mali

par les populations. Les assaillants étaient, semble-t-il, nombreux. Les positions des casques bleus tchadiens qui tiennent la ville d'une main de fer ont été attaquées. Il y a eu riposte. Des hélicoptères de la mission de l'ONU sont venus en renfort, notamment en provenance de la localité de Tessalit.

Selon différentes sources

évoquant "un bilan provisoire qui risque d'être beaucoup plus lourd", au moins huit casques bleus ont été tués, dix-neuf autres blessés. Et dans les rangs des assaillants, il y a eu également de nombreuses victimes. Un habitant de Aguelhok témoigne : "A Aguelhok, depuis plusieurs mois, c'est la première grande bataille entre les terroristes qui se font

appelés jihadistes et les casques bleus."

Les habitants inquiets

Un autre habitant de Aguelhok, interrogé par RFI, se dit inquiet : "Comment les assaillants pouvaient-ils être aussi nombreux dans la ville ?". Certains d'entre eux scandaient "Allah Akbar", ("Dieu est grand"). A la mi-journée, les casques bleus de l'ONU semblaient reprendre le contrôle de la situation.

"Cette attaque complexe et lâche illustre la détermination des terroristes à semer le chaos ; elle exige une réponse robuste, immédiate et concertée de toutes les forces pour anéantir le péril du terrorisme au Sahel", a déclaré le représentant du secrétaire général de l'ONU au Mali, Mahamat Saleh Annadif.

Source : Rfi.fr

FIÈVRE HÉMORRAGIQUE LASSA

PRECAUTIONS IMPORTANTES A PRENDRE

COMMENT RECONNAÎTRE LA FIÈVRE HÉMORRAGIQUE À VIRUS LASSA ?

1. Fièvre
2. Céphalées
3. Douleurs thoraciques et musculaires
4. Gorge irritée, œdèmes du visage
5. Nausées, vomissements et diarrhée
6. Hémorragie de la bouche, du nez, du vagin ou des voies digestives

COMMENT ÉVITER LA FIÈVRE LASSA ?

1. Se laver régulièrement les mains
2. Conserver les repas dans des récipients fermés avec un couvercle
3. Garder son domicile propre pour éviter l'intrusion des rats
4. Éviter tout contact avec les rongeurs
5. Cuire soigneusement les aliments avant de les manger
6. Éviter tout contact avec un malade qui présente les symptômes du virus Lassa

www.republiquetogolaise.com

[f](#) [t](#) [v](#) [y](#) [t](#) [p](#) [@GouvTg](#)

Le Très Haut Débit continue son parcours !

Le N°1 de l'internet Très Haut Débit Mobile au Togo assure déjà la couverture 4G+ dans la ville de Lomé, Kpalimé, Atakpamé, Tchamba, Sokodé, Kara, Ketao, Pagouda, Niamtougou, Défalé, et leurs environs

-  Déploiement de la 4G+ en cours
-  Les villes déjà couvertes



Le N°1 de l'internet mobile au Togo



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015